

Municipalité de Laurierville

140, rue Grenier

Laurierville (Québec) G0S 1P0

Tél. : 819-365-4646 Téléc. : 819-365-4200

Copie de résolution

À la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Laurierville tenue le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, M. Daniel Fortin, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard et M. Luc Côté.

Formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

Résolution : 2014-241

Demande d'appui- Sauvons Postes Canada.

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant, en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile, entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

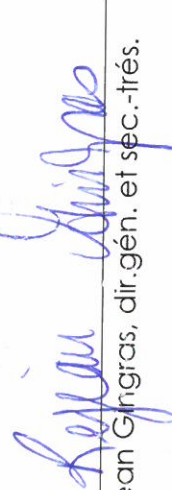
En conséquence, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil demande au gouvernement et à la ministre responsable de Postes Canada, d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Que ce conseil demande à la Fédération Québécoise des Municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Que copie de la présente résolution soit expédiée à Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, à M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, M. Richard Lehoux, président de la FQM et M. Christian Paradis, député de Mégantic-Érable.

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Réjean Gingras, dir.gén. et sec.-trés.